

19 décembre 2014

CALAIS PORT 2015 :

« D'un projet économique nous avons fait un projet de territoire »

Le Conseil régional, réuni en plénière le 19 décembre, a pris un engagement fort pour le démarrage du projet Calais Port 2015. **Les écologistes soutiennent ce projet d'extension car il représente une opportunité pour le littoral** mais aussi parce que le contenu du projet a beaucoup progressé depuis 2009 pour arriver aujourd'hui à **un projet acceptable d'un point de vue environnemental et financier**.

Jean-François Caron, Co-président du groupe EELV, a tenu à saluer les avancées qui ont été faites durant toute l'élaboration du projet. *« Calais Port 2015, c'est une histoire vieille de 6 ans. En 2009, notre groupe a manifesté ses craintes face au gigantisme du projet : un gigantisme financier et de génie civil dont les impacts environnementaux auraient été impossibles à maîtriser. C'est pourquoi nous avons très largement contribué au Débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public en 2009 et dont les conclusions ont permis un recalibrage du projet. Parmi les évolutions que nous avons obtenues, il faut citer la certification Ecoport, les puits et les observatoires de biodiversité en divers points du port, les normes HQE pour les bâtiments, la construction de bâtiments à énergie positive, ainsi que de nouvelles aires protégées pour compenser les territoires artificialisés. »*

« Reste que ce projet ne sera une réussite totale que s'il s'accompagne d'un report modal effectif », a rappelé Paulo-Serge Lopes, Conseiller régional à la Commission Mer. Aujourd'hui, le port de Calais accueille un trafic composé à 90% de routier. Notre groupe veillera à accompagner le port de Calais pour qu'il se dote d'une meilleure offre pour le fret ferroviaire et qu'il favorise l'intermodalité entre les transports ferroviaires et maritimes. Pour Paulo-Serge Lopes, *« la mise en œuvre dans les mois à venir d'une autoroute ferroviaire au départ du site portuaire vers Boulou (Pyrénées-Orientales) va dans ce sens. La mise en œuvre d'une fiscalité écologique sur le fret routier des voies routières au profit des investissements ferroviaires est nécessaire ».*

Il n'est pas non plus possible de parler de Calais sans parler de Boulogne. Nos inquiétudes sont levées pour les agents des ports. La fusion administrative des deux ports va permettre de consolider les équipes en place. Des bénéfices sont également attendus en termes d'emplois avec l'extension du port de Calais. Nous veillerons à ce que des emplois puissent bénéficier aussi aux secteurs du génie écologique et du transfert modal, qui correspondent aux politiques régionales.

Calais Port 2015 est donc un projet qui a su évoluer d'un projet purement économique vers un vrai projet de territoire.

Contacts Presse :

Jean-François CARON – Co-Président du groupe EELV
jean-francois.caron@nordpasdecals.fr - Tél. 03 28 82 52 97

Amélie BON – Assistante Communication du groupe EELV au Conseil régional
am.bon@orange.fr - Tél. 03 28 82 55 89 / 06 77 67 05 27

